



RECOURS CONTRE RENAULT - ESPAVE IV

Par **baptistedebaf**, le **16/03/2011** à **16:01**

Bonjour,

mon véhicule Renault Espace IV est hors service car son moteur vient de casser. Entretenu selon les désirs du constructeur, moteur de 95.000 km, véhicule âgé de cinq ans ... Je constate que je ne suis que l'une des centaines de cas recensés sur ce véhicule avec les moteurs 1.9 et 2.2. Certaines personnes ont effectués un recours devant Renault avec des gains de cause : prise en charge à 100%, 80%, 40% ... mais d'autres sont restés avec comme seul choix de régler la facture globale (de 9000 à 12000 euros selon le moteur). Je cherche de l'aide et un conseil car, je n'ai pas les moyens de m'offrir ce type de véhicule tous les 4 ou 5 ans et je ne me vois transporter mes 5 bambins dans une 205 ... Merci d'avance

Par **Domil**, le **16/03/2011** à **16:32**

S'il y a beaucoup de "victimes", voyez avec une asso de consommateurs, ils doivent avoir un dossier sur le sujet et sauront vous orienter